



' 4 octobre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie s'indigne de la nouvelle composition des présidents et rapporteurs de l'Assemblée nationale et élève une vive protestation

En effet sur 10 postes à pourvoir 9 seront occupés par des hommes. On est loin des principes de parité qui avaient présidé à la loi qui, grâce à François Hollande avait permis l'exacte parité dans les conseils départementaux.

On a célébré le 29 avril la première fois où toutes les Françaises ont eu le droit de voter. C'était le 29 avril 1945. Il y a 80 ans. C'était à l'occasion d'élections municipales. Le droit de vote accordé le 21 avril 1945 mettait fin à un archaïsme enfin aboli, quand il l'était déjà chez la plupart de nos voisins européens.

Après le retour de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis qui marque un moment de régression pour les femmes en Occident, devant la menace de la montée des extrêmes en Europe, l'Observatoire demande à l'Assemblée nationale de répondre par le contrat paritaire, à l'urgence de stimuler notre démocratie. A moins de 6 mois des élections municipales de mars 2026, cela passe par l'impérieuse nécessité de plus de femmes maires à la tête des communes, bases du système démocratique en Europe.

Geneviève Tapié, Présidente de l'Observatoire régional en appelle solennellement à la Présidente de l'Assemblée nationale : « *il est urgent de revisiter le mécanisme paritaire à l'épreuve des rouages politiques* ».

Contact : Geneviève Tapié emc.tapie.genevieve@orange.fr